

On pourrait faire les mêmes remarques au sujet de plusieurs autres domaines où il peut y avoir chevauchement de juridictions entre les provinces et le gouvernement fédéral.

J'ai remarqué, à plusieurs reprises, au cours de ce débat, que l'honorable ministre a répété souvent qu'il était de la plus haute importance qu'une collaboration étroite existe entre le gouvernement fédéral et la province ou les provinces concernées, dans l'élaboration d'un programme d'expansion économique susceptible de satisfaire leurs besoins, au lieu de toujours leur imposer des plans ou «rataplans». Quant à nous, c'est ce que nous craignons.

Au fait, on a récemment eu l'exemple de l'établissement d'un parc fédéral dans la Gaspésie. Plusieurs choses se passent et cela nous laisse croire qu'il surgira des conflits de juridiction entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Rien ne nous fait croire que les programmes auront un effet, s'ils ne peuvent être mis en vigueur. Au fait, si les provinces ne peuvent participer à l'élaboration de ces programmes, on aura dépensé des millions de dollars qui rapporteront zéro à la population canadienne.

Par conséquent, il serait très souhaitable d'ajouter à la loi une disposition nous assurant qu'avant de planifier, avant d'élaborer des plans ou des «rataplans», les provinces seront consultées, et que tout se fera la main dans la main, conjointement, entre les deux niveaux de gouvernements.

• (8.50 p.m.)

[Traduction]

M. McGrath: Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions au sujet de cet article avant qu'il soit adopté. Ce faisant, toutefois, j'aimerais faire écho aux sentiments de mon chef et déplorer effectivement la disparition de l'Office d'expansion économique de la région atlantique. A mon sens, l'Office a fait un excellent travail de mise en valeur des provinces Atlantiques. De fait, je sais qu'il y a plusieurs programmes très importants dans les Maritimes qui n'existeraient pas aujourd'hui si ce n'avait été de l'Office. Nombre de programmes majeurs ont été entrepris grâce à l'initiative de l'Office dans ma propre province de Terre-Neuve.

Je m'inquiète en particulier de certaines questions urgentes que l'Office d'expansion économique était en train d'étudier; car l'expérience nous a prouvé que lorsque des Conseils sont créés en vertu d'une mesure législative, il semble s'écouler beaucoup de temps entre la création de l'organisme et le moment où il entre véritablement en fonction.

Je me demande ce qu'il va advenir des problèmes réellement urgents dont s'occupait activement l'Office d'expansion économique de la région atlantique en vue de les régler. Je songe en particulier à une situation très pressante, dans ma propre circonscription, concernant l'ancienne ville minière de l'île Bell. Je sais que cette affaire a été assez approfondie au comité et qu'on a posé l'autre jour au ministre des questions à ce sujet pendant l'étude de ses crédits. Le comité de l'expansion économique régionale a également entendu une délégation de l'île Bell, qui est venue ici plaider sa cause auprès du gouvernement et du Parlement, en vue d'obtenir que certaines initiatives soient prises immédiatement pour résoudre les problèmes de cette île et de cette communauté, depuis qu'on a soudainement cessé, en 1966, d'exploiter les gisements de minerai de fer de l'île qui avaient été exploités pendant des années par la Dosco et pendant plus de 65 ou 70 ans par ses prédécesseurs.

Le problème est urgent parce que la localité compte à l'heure actuelle près de 7,000 personnes privées d'occasions d'emploi. La plupart d'entre elles émargent à l'assistance sociale d'une manière ou d'une autre. Il va sans dire que l'assistance continue est démoralisante. La réadaptation de ces gens de façon qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes présente parfois de graves problèmes. L'Office d'expansion économique de la région atlantique s'est beaucoup occupé de cela. Pour inciter les gens à partir, il a mis au point, de concert avec le gouvernement de Terre-Neuve, un programme permettant au gouvernement d'acheter les maisons des intéressés. Chaque famille pouvait vendre sa maison pour \$15,000. Bien entendu, c'était pour encourager le départ de la population active de l'île.

L'Office d'expansion économique de la région atlantique et son très qualifié directeur général, M. Weeks, qui, je suis heureux de l'apprendre, joue un rôle important au sein du nouveau ministère, seraient les premiers à admettre que ce but n'a pas été atteint. On voulait que la population active s'en aille ailleurs. Or, aujourd'hui, près de 7,000 personnes vivent là. Je me demande ce que deviendra l'île Bell où la situation est urgente pendant que le nouveau ministère traversera sa crise de croissance, pendant l'intérim où l'Office d'expansion économique disparaîtra et où le gouvernement envisagera de nouvelles nominations au Conseil de développement de la région de l'Atlantique. J'espère que le ministre sera en mesure d'assurer à la Chambre que ces questions ne resteront pas lettre morte dans les dossiers, mais recevront la